

Bulletin d'informations **communales**

N°05

DÉCEMBRE 2018



Bulat  Pestivien

Mairie

3 Porz an Ti Kêr - 22160 Bulat-Pestivien

Tél. 02 96 45 72 00

mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

PACS

Jusqu'à présent, les personnes qui souhaitaient conclure un Pacte civil de solidarité (PACS) devaient s'adresser au Tribunal d'Instance le plus proche de leur résidence ou à un notaire.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement précédemment pris auprès du tribunal d'instance a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie dans laquelle les deux partenaires attesteront de leur résidence commune. Le passage du PACS en mairie (et non plus au Tribunal d'Instance) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Les enregistrements de PACS demeurent également toujours possibles auprès des notaires. La démarche reste identique.

Inventaire des zones humides

La démarche d'inventaire du SAGE Baie de Lannion a été mise en place sur l'ensemble de la commune. Celle-ci a compris une phase de travail à l'échelle des exploitants agricoles, durant laquelle l'ensemble des exploitants a été rencontré, puis une phase de travail à l'échelle hydrographique, durant laquelle la prospection de la commune a été finalisée par un parcours systématique d'inventaire autour du réseau hydrographique. Les phases terrains se sont déroulées de mars 2017 à juin 2018.

L'inventaire des zones humides et du réseau hydrographique est maintenant finalisé.

Le Conseil Municipal de Bulat-Pestivien a validé l'inventaire des zones humides sur la commune lors de la réunion de Conseil du 28 novembre 2018.

ETAT-CIVIL 2018

NAISSANCES

- Nola ROPARS, Kernavanet
- Lilou, Marie LE LOSTEC, Lochou
- Agathe, Hélène, Nora COMBLE, Kermark



MARIAGE

- Lucille LELONG et Vania MRAZOVAC



DECES

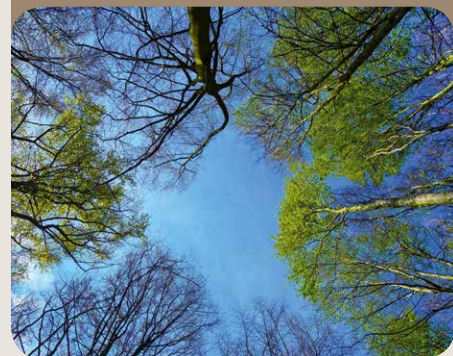
- André, Abel GOURRIER, Keraotrevezan, 82 ans
- Juliette, Joséphine, Marie LE GALL épouse LORGUILLOUS, Kerjulou, 82 ans
- Yves, Marie COATANTIEC, Ty Nevez, 91 ans

Parcours de citoyenneté, recensement obligatoire des jeunes

Tous les Français (garçons et filles) ont l'obligation de se faire recenser, à la Mairie de leur domicile, entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. En 2019, nous recenserons les jeunes nés en 2003.

Elagage des arbres et des plantations

Par délibération du 26 Février 2015 Madame le Maire rappelait que les chaussées couvertes par les arbres se dégradent très rapidement et que le défaut d'élagage des arbres et des plantations appartenant aux riverains de la voie publique peut gêner ou interrompre le service des télécommunications ou de distribution électrique, par frottement des branches sur les câbles téléphoniques ou électriques. Le service technique de la Communauté de Communes de Callac Argoat avait également signalé des difficultés d'accès pour le camion de ramassage des ordures ménagères, du fait de branches basses en bordure des voies communales. Les propriétaires des plantations concernées sont invités à réaliser ou à faire réaliser les travaux d'élagage nécessaires pour éviter de compromettre ces services et pour le déploiement de la fibre optique qui doit se faire dans les prochains mois.



Nouveaux horaires de la mairie

Lundi, Mardi, Jeudi :
9h – 12h30 et 14h – 17h30
Vendredi :
9h – 12h30 et 14h – 16h30



Mot du maire

Chères Bulatoises, chers Bulatois,

La fin de l'année et l'édition du bulletin d'informations communales est un moment particulier où se résume la vie municipale et où s'expriment les projets et les vœux. C'est l'occasion de faire un bilan d'étape.

L'équipe municipale a été marquée par la démission du 1^{er} adjoint au mois d'avril. Pour résumer en peu de mots le cœur de notre action, je dirais que nous avons l'ambition de construire pour tous, une commune dynamique, accueillante, vivante au cœur de l'Argoat, dans l'agglomération Guingamp-Paimpol, Dans un contexte de crise, le chemin est passionnant mais difficile. Sans augmentation des taux de la fiscalité locale, grâce à une gestion rigoureuse et saine, un travail acharné à monter des dossiers de subventions, nous réussissons à poursuivre les investissements sur nos fonds propres. Nous en sommes collectivement fiers et heureux.

La force d'une commune se trouve dans la diversité, la valeur, le dynamisme et l'implication de ses habitants, de ses associations, de ses commerces et je me réjouis tout particulièrement de voir plusieurs dossiers « jeunes agriculteurs » instruits en 2018, la naissance du « Marché de la laine », l'arrivée d'une jeune boulangère...

Merci au personnel communal et à vous tous qui contribuez, comme nous, à rendre notre commune plus rayonnante, plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement.

Très conscient que notre avenir repose sur l'installation des jeunes, le conseil municipal, à l'unanimité a accordé une exonération sur la taxe foncière non-bâtie aux Jeunes Agriculteurs dont les dossiers sont validés et étudie la possibilité d'une aide supplémentaire pour ceux qui feront une conversion en agriculture biologique. L'agglomération de Guingamp-Paimpol peut également leur octroyer une subvention de 2 500 euros.

Depuis quelques semaines, nous vivons une période de turbulence dans un contexte social difficile et qui, malheureusement, met en exergue les différences entre les métropoles et nos territoires ruraux. Avec l'ensemble de la municipalité, je souhaite que chacun puisse s'épanouir au sein de notre commune sans peur et avec confiance.

Je vous invite à découvrir notre bulletin N°5 et vous donne rendez-vous à la salle polyvalente, le 19 janvier pour partager un moment de convivialité autour d'une galette des rois.

J'adresse à tous les habitants, à nos jeunes, à nos anciens, mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de bonheur. Que l'année 2019 soit pleine d'espoir et de projets, heureuse et paisible pour vous tous.

Bloavezh mad !

Yvette Le Bars, Maire de Bulat-Pestivien

Sommaire

Budget 2017	P. 04
Vie de la commune	P. 05
Nos commerces	P. 09
Un peu d'histoire	P. 10
Nouvelle manifestation	P. 13
Vie des associations	P. 15
Nouvelle activité	P. 20
Revue de presse	P. 20

Infos

Vœux du Maire

La Municipalité vous convie aux vœux du Maire le samedi 19 Janvier à 18h à la Salle Polyvalente.

Calendrier des fêtes

Dimanche 3 février : Pardon de Saint Blaise

Samedi 25 mai : Rando gourmande (Amicale Laique)

Mercredi 31 juillet : Fest Noz à la Bergerie

Dimanche 4 août : Pardon de Sainte Anne (Ass. Amis de Sainte Anne)

Mercredi 14 août : Soirée crêpes (Amicale des Retraités)

Samedi 17 août : Marché de la laine (Ass. Bêlaine et les moutons)

Août : Comice agricole du canton de Callac

Samedi 14 au 16 septembre : Fêtes annuelles (Comité des Fêtes et Paroisse)

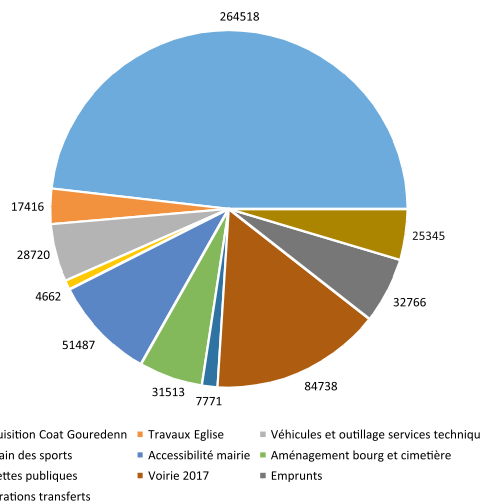
Dimanche 15 décembre : Marché de Noël (Amicale Laique)

Budget 2017

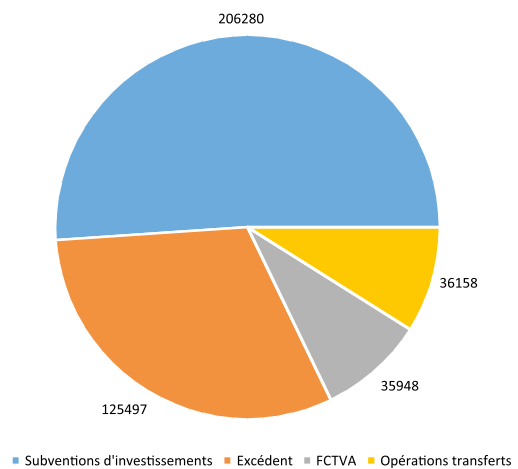
Taux d'imposition inchangés en 2017

Taxe d'habitation : 11,10 %
Taxe foncière (bâti) : 19,43 %
Taxe foncière (non bâti) : 64,41 %

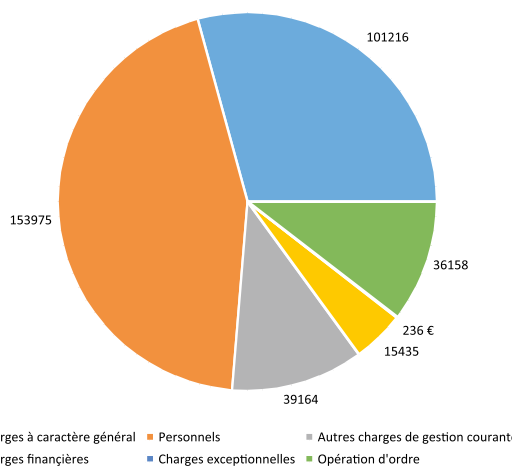
Dépenses d'investissement = 229 849 €



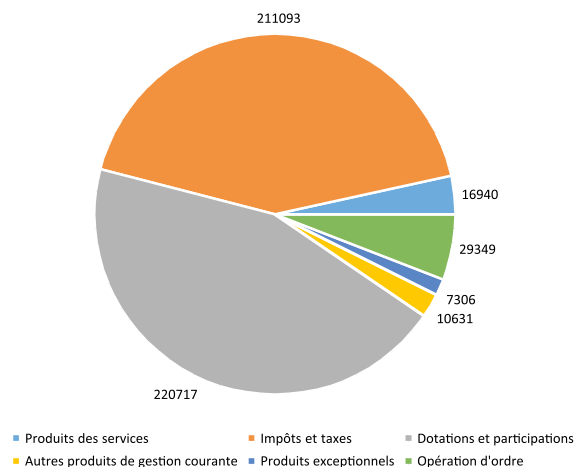
Recettes d'investissement = 217 124 €



Dépenses de fonctionnement = 375 983 €



Recettes de fonctionnement = 454 455 €



Activités hebdomadaires / mensuelles

Jours	Activités	Horaires	Organisateurs
Lundi	Marche	14h à 16h	Amicale des Retraités
	Gym	19h	Amicale Laïque
Mardi	Gym	9h30 à 10h30	Amicale des Retraités
	Peinture	14h	Oberenou Bulad
Mercredi	Danse bretonne	14h30 à 16h30	Amicale des Retraités
Jeudi	Boules / cartes (2 ^e et 4 ^e jeudi du mois)	14h	Amicale des Retraités
Vendredi	Art floral, 1 vendredi par mois	14h	Amicale des Retraités
	Marché de producteurs	16h à 18h30	Bara'ka pain
	Bombarde	20h	Thomas Lotout
Dimanche	Vide greniers et petits marchés Tous les 3 ^{èmes} dimanche du mois	9h à 13h30	Samuel Lewis

Vie de la commune

L'école



Comme prévu par la "Convention ruralité" signée avec l'Académie et la commune de Callac, notre école dispense **uniquement un enseignement bilingue, breton-français.**

Cette année l'école est fréquentée par 47 élèves répartis en deux classes bilingues :

- 22 élèves en CE2-CM1-CM2 avec Bruno Perthuis, qui occupe aussi la fonction de directeur
- 25 en Maternelles-CP-CE1 avec Renaud

Le Roux assisté d'une ATSEM Les enfants viennent de plusieurs communes du territoire. Seulement 3 enfants de Bulat-Pestivien prennent le car tous les matins pour suivre un enseignement monolingue à l'école de Callac.

Nouveaux tarifs cantine

Afin d'anticiper le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable » obligeant la restauration collective à s'approvisionner avec « au moins 50% de produits biologiques, locaux ou sous signe de qualité à compter du 1er janvier 2022 », de nouveaux tarifs entreront en vigueur au 1er janvier 2019.

Lors de sa réunion du 22 novembre 2018, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 0.24 € le prix des repas à la cantine scolaire. Le prix des repas servis sera désormais de 2.96 € pour les élèves et de 5.30 € pour les enseignants et les intervenants extérieurs. L'objectif est d'introduire progressivement des produits biologiques chaque semaine.

Afin de simplifier la facturation, il a aussi été décidé de fixer un prix unique de 0.50 € pour les gouters de la garderie périscolaire. Le prix de la garderie reste, quant à lui, de 0.50 € par famille et par jour, tout comme le droit d'inscription de 10 € facturé en début d'année scolaire.

Retour de la semaine à 4 jours

Lors de sa réunion du 25 janvier 2018, le Conseil Municipal de Bulat-Pestivien a demandé à l'éducation nationale d'obtenir une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire et a voté en faveur du retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018-2019.

La semaine scolaire est désormais fixée comme suit :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h45 – 12h15 / 13h45 – 16h30

L'organisation du transport scolaire du RPI Bulat-Pestivien / Callac reste compatible avec les nouveaux horaires de l'école.

Projet

Réfection de la cour par l'entreprise Colas pour un montant de 10 117 € HT.

Pour un projet éducatif innovant, une demande de subvention a été réalisée auprès de l'Académie de Rennes pour l'équipement de 2 vidéo-projecteurs, d'ordinateurs portables et de tablettes.

Projets pédagogiques

Outre les habituelles séances de natation à Guingamp et de cinéma en français et en breton à Callac, cette année l'école de Bulat bénéficie des compétences d'un intervenant en musique, et ce pour 10 séances (mutualisation d'un poste sur GP3A). Ces séances serviront à aborder les différences et les points communs entre les différentes musiques du Monde, ceci complétant un projet plus vaste sur les diversités des cultures à travers le Monde. Cette diversité culturelle sera en effet l'objet d'un travail avec l'association Rhizomes, habituée à ce genre d'intervention en milieu scolaire. Les plus petits de l'école travailleront en plus autour du loup, tant en découverte du Monde qu'en Art Plastique.

Travaux

Les toilettes de la cour ont été entièrement rénovées (peinture et portes) par les agents communaux, Yoann et Killian.

Investissements

Achat d'un perforelieur et d'un photocopieur pour un montant total de 753.16 € HT.



Travaux et voirie

VOIRIE

Les travaux d'enrobés ont été réalisés par l'entreprise Pigeon dans le cadre du groupement de commande passé avec les autres communes du secteur :

- Pestivien : 460 m
- Garzonval : 350 m
- Rosneven : 338 m
- Carlouët : 270 m

Montant total des travaux (calage compris) : 77 110 € TTC.

Des opérations ponctuelles d'entretien ont été également réalisées par le service voirie de l'agglomération Guingamp-Paimpol.

En 2019, un nouveau programme de voirie sera déterminé par les élus en fonction des voies prioritaires.

Nous renouvelons l'appel à la citoyenneté des propriétaires pour entretenir les talus au-dessus des voies communales.

Leur responsabilité peut être engagée en cas de problème.



SITE INTERNET

A l'heure où nous allons bénéficier de la fibre optique, nous avons souhaité être visibles sur internet. Un site a été réalisé par Xavier Inquel. Nous vous invitons à le découvrir à l'adresse suivante :

<http://www.bulat-pestivien.fr>

N'hésitez pas à le visiter et à en parler autour de vous.

Toutes les personnes s'intéressant à notre commune, en France comme dans le monde entier, pourront y suivre nos actualités.

Montant : 1 600 € HT.

Dépannage, Réparation, Ventes et formation
Informatique à domicile

Www.assist-pc22.fr Inquel Xavier
St Neugant
22480 Kerien

TEL: 02-96-43-47-88
06-33-74-27-90
inquelxavier@hotmail.fr @@@

Titre professionnel du Ministère du travail: Technicien d'Assistance en Informatique

CANALISATIONS D'EAU POTABLE AU BOURG

Le remplacement des canalisations d'eau potable défectueuses vient de s'achever. Ces travaux ont été pris en charge par le Syndicat d'alimentation en eau potable de l'Argoat auquel nous sommes liés par convention. Les travaux ont été réalisés par Véolia, pour un montant estimé à 40 000 €.

Ces travaux étaient indispensables avant d'engager l'aménagement du centre bourg.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Nous avons fait l'acquisition de nouvelles guirlandes de Noël et fait le choix de nous tourner vers des LED moins consommatrices d'énergie et donc plus respectueuses de l'environnement.

Montant : 1 236 € HT.

PROJETS ÉCLAIRAGE PUBLIC

La mise en lumière de la Chapelle Saint Joseph et de la Fontaine du Coq, ainsi qu'un éclairage complémentaire sur la Place de l'Église seront réalisés en 2019 par le SDE 22. Le coût pour la commune sera d'environ 10 000 € HT.

PROJETS CENTRE BOURG

Concernant le projet sur la sécurisation et l'aménagement du centre bourg, nous sommes en réflexion avec le Département. Nous espérons mener à bien l'aménagement d'une zone piétonne Place de l'École et la création d'une écluse franchissable sur la route départementale 50. Le Département prendrait à sa charge la bande de roulement de 5,50 m. Une subvention de 33 795 € a déjà été accordée par le Conseil Départemental pour ce projet.

Pour un aménagement complet du centre bourg, nous serions dans l'obligation de faire appel à un bureau d'études. Pour le moment, la population n'est pas en attente de modifications trop importantes et onéreuses de notre place végétalisée et spacieuse qui répond aujourd'hui à l'organisation de nos manifestations.



CIMETIERE COMMUNAL

Le sujet des cimetières est riche et complexe, la culture, l'histoire sociale, la psychologie tiennent une place importante et la question ne peut être réduite à une seule approche technique. Ainsi, au-delà de la création de l'ossuaire et d'un portail (éléments obligatoires), de la gestion informatisée des concessions, de l'élaboration d'un règlement intérieur, nous avons souhaité faire de cet endroit public et très fréquenté un lieu agréable et serein dans le respect des personnes qui y reposent. L'introduction du végétal, pelouses et boules d'ilex et la création d'allées en font un lieu se rapprochant du jardin, favorable au recueillement et mettant en valeur notre magnifique église.

Dans le respect de l'environnement

et de la santé de notre personnel, nous n'y utilisons aucun pesticide et dans les périodes de pousse, les opérations de désherbage et d'entretien sont des tâches pénibles et répétitives. Nous nous félicitons de l'implication des agents communaux à maintenir la propreté du lieu et faisons appel aux familles pour entretenir autour de leur concession. Les sépultures sont des espaces privés, les agents ne peuvent pas y intervenir et nous regrettons le manque d'entretien de quelques monuments, notamment fleurs et plantes fanées.

Après l'affichage du règlement, les travaux d'une très grande complexité seront terminés et auront duré 4 années ! 4 années d'études, de recherches, de négociations, de

conseils des services de l'état, sans recours à un bureau d'étude ou à un architecte. La maîtrise d'œuvre par la commune, au-delà d'un prix de revient modique, a permis de personnaliser le lieu et de lui garder une identité qui correspond à notre Label « Commune de Patrimoine Rural de Bretagne ». Quelques habitants nous ont félicités et ont témoigné de leur satisfaction, c'est le meilleur des remerciements.

Coût des travaux 2018

31 ilex et végétaux divers :
1 402.95 €€
mise en place par les agents

LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique, c'est un internet dix fois plus rapide... Un investissement certes considérable mais nécessaire afin de développer notre territoire et l'inscrire dans le XXI^{ème} siècle.

La participation de 100 € par prise, initialement prévue pour la commune, sera prise en charge par l'agglomération Guingamp-Paimpol.

Un seul regret, pour des questions

de coûts exorbitants, le réseau de déploiement ne sera pas souterrain.

Les propriétaires ou fermiers devront élaguer les arbres en-dessous des lignes téléphoniques et les entrete-

nir régulièrement. Tout manquement pourra bloquer le déploiement qui devrait être bouclé d'ici la fin de l'année 2019. Plusieurs entreprises sur le secteur peuvent assurer ces travaux.

MOULIN DE COAT GOUREDENN

Projets

Pour redonner à ce moulin son lustre d'antan, nous avons le projet de mettre en place une roue et un système simple de meunerie à des fins pédagogiques. Afin d'assurer la continuité écologique pour la flore piscicole, il est nécessaire de réaliser une passe à poissons. Nous avons sollicité l'agglomération pour assurer ces travaux via la taxe Gemapi, pour instruire ce dossier auprès de la DDTM et pour obtenir un fonds de concours pour les projets d'aménagement.

Travaux

Une passerelle d'un montant de 2 760 € TTC a été réalisée par Études et Chantiers. Elle ouvre une nouvelle boucle de randonnée autour du site.



Animations

Nous avons été sollicités par l'association Cicindèle pour utiliser le moulin dans le cadre de leurs animations. « Lieux Mouvants » nous a également contacté pour intégrer ce lieu à leurs « rendez-vous avec la création en Centre-Bretagne ». L'été prochain, nous accueillerons une nouvelle exposition organisée par l'association Ti Arzourien.

EXTRAIT DU PROJET DE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE GUINGAMP-PAIMPOL

Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité

La préservation des espaces naturels du territoire revêt un enjeu particulier. En effet, ces espaces représentent l'un des atouts majeurs de l'agglomération, dans un but d'amélioration de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité du territoire.

Pour préserver la biodiversité et éduquer à l'environnement, l'agglomération a mis en place un programme scolaire commun d'éducation à l'environnement destiné aux 250 classes du territoire (publiques et privées) sur la base d'une animation et un transport pour 2 classes, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire. (...)

Dans ce cadre, l'agglomération s'engage à créer une **cinquième maison nature** « Bulat Coat Gouredenn ».



LÉGUER EN FÊTE

Le dimanche 17 juin 2018 ont eu lieu l'inauguration du Léguer en fête, ainsi que des animations avec la Cie Herborescence et une balade nature avec Dominique Auffret.

Le moulin était ouvert tous les jours, du 14 juillet au 15 août, pour accueillir une exposition du club photo « Déclic'Armor » sur le thème « Léguer, rivière sauvage ». Une vingtaine de bénévoles ont assuré les permanences et sont prêts à renouveler l'opération l'été prochain.



CAMPING MUNICIPAL

Dans le cadre du dossier « fonds de territoire », les travaux de restructuration des sanitaires du camping sont en cours d'achèvement. La toiture et les portes du bâtiment ont été remplacées. Le bâtiment sera désormais dans les normes d'accessibilité (douches et toilettes).

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Guénégo de la Chapelle-Neuve pour la couverture, les menuiseries et le carrelage et par l'entreprise Le Raher pour les sanitaires.

Le montant total des travaux s'élève à 35 000 € HT, subventionnés à 70%.



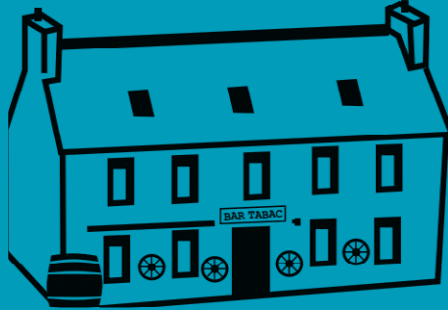
Projets 2019

Nous souhaitons compléter l'aménagement du camping par des « hébergements insolites naturels » de type scandinaves. Des subventions vont être sollicitées auprès de l'agglomération Guingamp-Paimpol et de l'État.

Nous espérons ainsi que ce site soit référencé comme Relais équestre et nous étudions les possibilités d'itinéraires équestres à partir de ce lieu. Cette démarche répond au projet de territoire de valorisation de la race équine, déjà mise en avant lors de notre foire annuelle.



CAFE LE VERGE
BAR TABAC



Ti Mamming, Café « Me zud coz »

Bloavezh mad !
Meilleurs Vœux !

02 96 45 73 10

Café- Brocante "Ch'ty-Coz"

1, place de l'école - 22160
Bulat-Pestivien
Allô ! 02 96 45 75 74

Le Café-Brocante "Ch'ty-Coz", en face de l'école, est un lieu atypique, un joyeux mélange de débit de boissons, de meubles et d'objets de brocante à vendre, de restauration rapide, d'épicerie de dépannage, d'exposition temporaire (en été), et programmateur de concerts, contes, théâtre, toute l'année à des rythmes décousus !..

Terrasse, préau, vieille maison et son feu de bois l'hiver, vous dépayseront en ce pays !..



Vide grenier



Le vide-greniers et petit marché se déroulent sur le troisième Dimanche de chaque mois, toute l'année. La première édition était en juillet 2014, et avait réuni près de quatre-vingts exposants. Depuis, la manifestation n'a cessé de grandir, et pendant l'été de 2018 il y avait plus de 300 exposants, et un public aussi nombreux.

Le village de Bulat, avec son patrimoine exceptionnel, ses commerces dynamiques, et sa grande réputation comme lieu de foire, fait un cadre inoubliable pour des visiteurs venant de toute la Bretagne participer à la brocante.

La manifestation est gérée par l'association Primrose Lane, créée dans les années 90 pour faire connaître l'anglais en Bretagne, mais aussi pour faciliter l'intégration entre nouveaux arrivés et anciens résidents.

L'association ne cherche pas à gagner des fonds, mais veut faciliter des

échanges intergénérationnels et entre nationalités différentes. Avec les vides greniers, elle veut créer un rendez-vous décontracté et convivial, où chacun peut venir passer un bon moment.

Toute l'équipe des vides greniers mensuels veut remercier les résidents de Bulat pour leur accueil, et aussi la générosité de la municipalité, qui met à disposition le bourg tous les troisième dimanches.

Vide Greniers et Petit Marché
3^{ème} Dimanche de chaque mois en 2019
/ 8h30-13h30

Dimanche 20 janvier
Dimanche 17 février
Dimanche 17 mars
Dimanche 21 avril
Dimanche 19 mai
Dimanche 16 juin
Dimanche 21 juillet
Dimanche 18 août
Dimanche 22 septembre (4^e dimanche)
Dimanche 20 octobre
Dimanche 17 novembre
Dimanche 15 décembre

Emplacement 1 euro.

Entrée gratuite.

Organisé par PLAE
(Primrose Lane Association Educative)
Contact et réservations
sur 02 96 21 55 97 / 02 96 21 58 40
samuel@theobj.com

La Grande Guerre 1914-1918

Au début du XX^e siècle, la population était nombreuse en Bretagne, les mobilisés ont donc été nombreux (ruraux à 80 %) et majoritairement incorporés dans l'Infanterie. Ce corps d'armée fut le plus exposé. A Guingamp se trouvait la caserne de la Tour d'Auvergne qui a abrité le 48^e RI. Ce régiment a joué un rôle important dans la vie locale. Avec la guerre, le pays breton s'est vidé de ses hommes.

Les soldats, mobilisés, remontent la rue Notre Dame à Guingamp pour se rendre à la gare.



4 Août 1914, départ du 48^e régiment d'infanterie, en gare de Guingamp.



aiguille et veuille bien tricoter un de ces bons tricots de laine dont tous les travailleurs connaissent la douceur (...)

L'armistice mettant fin aux combats sur le front Ouest est entré en vigueur le 11 novembre 1918 à 11h. Depuis cette date, chaque année, le 11 novembre, un hommage national est rendu à tous les soldats du premier conflit mondial à travers toutes les communes de France. Hommes et femmes ont terriblement souffert durant quatre années interminables et la fin de la guerre a laissé place au soulagement mais aussi à la douleur de l'absence des êtres chers. La présence des blessés, des mutilés, des gueules cassées rappellent la brutalité de la Grande Guerre dont les conséquences ont été dévastatrices pour l'Europe entière.

Hommage à Hélène Bourdon

L'Union nationale des combattants a décerné une médaille à Hélène Bourdon, professeur d'histoire au Lycée Notre Dame, pour son constant travail d'enseignement sur **le devoir de mémoire, le souvenir et le destin des poilus et la façon de célébrer chaque année le 11 novembre.**

Il est indéniable de constater qu'Hélène a su susciter des vocations littéraires mais aussi de haut niveau par son inlassable travail de motivation justifié par les nombreuses récompenses, diplômes et nominations obtenus par ses élèves.

En dehors du métier de Professeur d'histoire qui la passionne, Hélène Bourdon est Bulatoise, élue et très investie au sein de notre conseil municipal. Lors de la cérémonie de commémoration du centenaire de l'Armistice, Yvette Le Bars, Maire, lui offre un bouquet de fleurs : « *Je suis très fière de t'avoir à mes côtés, tu mets notre commune à l'honneur !* ».



Tandis que les hommes se battaient sur le front, les femmes, aidées des jeunes gens, des réformés et de plus âgés ont alors pris en main les travaux, à l'arrière. On les voit ainsi aux champs, à la forge, au fournil et souvent dans des travaux pénibles. Elles ont fait tourner à plein régime la machine économique au service de la guerre.

Le 25 décembre 1914, le Préfet des Côtes du Nord, Monsieur Cornu, a lancé un : « Appel aux femmes de Bretagne » :

« Le Préfet des Côtes du Nord met aux pieds des femmes de Bretagne son hommage le plus respectueux et leur expose que nos petits soldats, dont l'héroïsme leur est connu, auront bientôt le plus pressant besoin de tricots et de vêtements chauds. L'autorité militaire ne néglige aucun effort pour activer la confection des vêtements nécessaires, mais les besoins sont si grands qu'elle ne saurait y faire face sans le concours de toutes les

bonnes volontés(...) pour cela, que faut-il ? Il suffit que chaque femme de Bretagne prenne son

Ar brezel pevarzek / La guerre de 14

Chanté par Yvonne KERAUFFRET (née LE BRIS)

Collecté par Ifig LETROADEC – GRAS-GWENGAMP, d'an 28 a viz Meurzh 2002 (GRACES – GUINGAMP, le 28/03/02)

Non catalogué / Chanson composée par son père, Jean LE BRIS (BULAT-PESTIVIEN), également chantée par Jean GALL (ST PEVER).

Itron Varia Vulat roit din sklerijenn
Evit ma c'hallin diskleriañ hon walenn penn-da-benn

Homañ zo ur blanedenn hag a zo leun a gastiz
Seurt biskoazh war an douar n'eus bet parez dezhi

Laket ac'h eo hon bro Frañs e-barzh e brasañ tourmant
Diskleriet zo dimp brezel gant an dud isolant

[...]

Bremañ kenavo eta tad ha mamm ha ma breudeur fidel
Me ho ped soñjit en ennon e-kreiz tan ar brezel

Kenavo Anna Mari sesit da skuilh daeroù
Pe a vo fin d'ar gombat me a retorno d'ar vro

A-raok kuitaat parroz Bulat ran un dro e-barzh an iliz
Itron Varia ma farroz mirit ho pretoniz

[...]

Ha ma teu din da gouezel e-barzh kreiz ar gombat
A rekomandan ma ine d'Itron Varia Vulat

Honnezh eo patronez ma farroz, mamm an dud dezolet
an hini en em rekomand dezhi ne vez ket abandonet

Kamaraded eus Bulat 'n em ziskourajit ket
Gant patronez hon farroz nimp a vo preservet

Ha pa vo fin d'ar brezel, d'hon glac'har, d'hon enui
Gant kalz a zevosion ec'h emp d'he saludiñ

Notre Dame de Bulat, donnez moi la lumière
Pour que je puisse commenter complètement notre calamité

Celle-ci est une destinée pleine de châtement
Telle qu'elle n'a jamais eu son équivalent sur terre !

Notre pays de France a été plongé dans le plus grand des
tourments

La guerre nous a été déclarée par des gens insolents !
[...]

Adieu maintenant, père et mère, et mes frères fidèles
Je vous prie, pensez à moi au milieu du feu de la guerre !

Adieu Anne Marie, cessez de verser des larmes
Quand le combat sera fini je reviendrai au pays.

Avant de quitter la paroisse de Bulat, je fais un tour dans
l'église :

Notre Dame de ma paroisse, préservez vos bretons !
[...]

Et s'il m'arrive de tomber au milieu du combat
Je recommande mon âme à Notre Dame de Bulat.

Elle est la patronne de ma paroisse, la mère des gens
désolés
Celui qui se recommande d'elle ne sera pas abandonné.

Camarades de Bulat ne vous découragez pas
Nous serons protégés avec la patronne de notre paroisse.

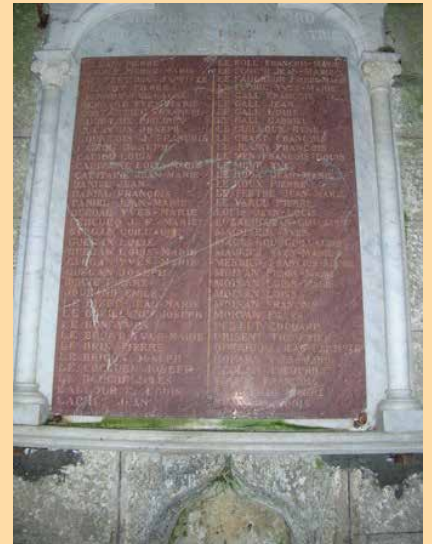
Et quand la guerre, notre chagrin, notre ennui prendront fin
Nous irons la saluer avec beaucoup de dévotion.

Liste des Bulatois morts pour la France 14-18

ALLAIN Pierre Marie
ANDRE Pierre Marie
AUFFRET Jean Baptiste
BERCOT Guillaume Marie
BERCOT Pierre
BERNARD Yves Marie
BRICON Joseph
CADIOU Louis Marie
CAPITAINE Louis Marie
COATANTIEC Emmanuel
COURTOIS Jean François Marie
COURTOIS Joseph Louis Marie
COURTOIS Philippe Marie
DANIEL François Marie
DANIEL Jean-Marie
DANIEL Léon
DUEDAL Yves Marie
FERCOCQ Jean François Marie
GUEGAN Guillaume
GUEGAN Joseph
GUEGAN Louis
GUEGAN Louis Marie
GUEGAN Yves Marie
HENRY Joseph
HERVÉ Pierre Marie
JOURAND Émile Marie
LALLOUR François Louis Marie

LARMET Jean Marie
LE BÉGAT Yves Marie
LE BIZEC Jean Marie
LE BONY Yves Marie
LE BOUILLENNEC Joseph
LE BRICON Joseph
LE BRIS Pierre Marie
LE COCGUEN Joseph
LE DOUCHE Jules
LE FAUCHEUR Joseph Marie
LE FAUCHEUR Pierre Marie
LE FOLL François Marie
LE GALL Jean François Marie
LE GALL Louis
LE GRAET François
LE GUILLOUX René
LE JEANN François
LE LAY Jean François Louis Marie
LE MASSON Jean Marie
LE MEN François Louis Marie
LE MEUR Clément Yvon Marie
LE MEURY Yves Marie
LE PEILLET Édouard
LE QUÉRÉ Adolphe Pierre Marie
LE ROUX Jean Marie
LE ROUX Pierre Marie
LETERTRE Jean Marie

LE VERGE Pierre
LELAY Jean François
LOUIS Jean Louis
LOZAC'H Jean-Guillaume
MAGOAROU Yves Marie
MAHÉ Yves Marie
MAURICE Yves Marie
MERRIEN François Marie
MORVAN Pierre Marie
MOYSAN François
MOYSAN Jean Marie
MOYSAN Louis Marie
MOYSAN Louis-Marie
MOYSAN Pierre Marie
PEILLET Édouard
PRIGENT Théophile
PRIMEL François Marie
QUERRIOU Jean Baptiste
ROPARS Yves Marie
SCOLAN Théophile
SIMON Laurent
TOUBOULIC François Marie
TOUBOULIC Pierre Marie
TOUPIN François
VERNARD Yves Marie
YVON François



RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE (REU)

Au 1^{er} janvier 2019, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales entreront en vigueur.

Les listes électorales ne seront plus revues tous les ans mais resteront constantes et seront désormais extraites du Répertoire Electoral Unique.

Les citoyens pourront désormais s'inscrire jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus avant le 31 décembre de l'année précédente. Les commissions administratives de révision des listes n'existeront plus. Les Maires devront statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits.

Un contrôle a posteriori sera opéré par des commissions de contrôle. Le rôle de ces commissions sera d'exa-

miner les recours administratifs des électeurs concernés par un refus d'inscription ou une radiation du maire.

Ces commissions se réuniront au minimum une fois par an. Pour Bulat-Pestivien, commune de moins de 1000 habitants, la commission de contrôle se compose :

- d'un conseiller municipal
- d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet
- d'un délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance

Le **droit** de **vote** est bien plus qu'un simple **droit**, c'est un devoir moral et civique qui protège ce que nous avons de plus sacré, la démocratie.

Le **vote** n'est donc pas qu'un simple droit, c'est aussi un contact direct qui est établi entre les citoyens et la démocratie.

Nous invitons les nouveaux arrivants sur la commune à venir à la mairie solliciter leur inscription sur les listes électorales ce qui entraînera d'office leur radiation sur les listes de leur ancienne commune de résidence.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**



PESTICIDES TOUS CONCERNÉS

Au 1^{er} janvier 2019, les pesticides chimiques de jardin deviennent interdits de vente, de détention et d'utilisation par les particuliers et jardiniers amateurs (Loi Labbé).
Modifiez vos pratiques et changez de regard sur les « herbes indésirables ».

Plusieurs solutions alternatives s'offrent à vous, notamment en matière de désherbage et solutions préventives, les connaissez-vous ?

- Utilisation du pousse-pousse outil écologique pour désherber vos allées qu'elles soient gravillonnées ou sablées.
- Paillage des massifs (organique de préférence : cosse de sarrasin, paille de lin, paille de chanvre, feuilles mortes...)
- Utilisation de plantes couvre-sol (sedums...)
- Fleurissement des pieds de murs et façades (semis de graines) pour camoufler les herbes « indésirables »
- Proscription de certains aménagements type bordures

Vigilance ! concernant la gamme de produits de biocontrôle en vente libre dans les jardinerie. Ces produits composés de substances plus naturelles (*acide acétique, acide pé-largonique, alkyl diméthyl benzyl ammonium*) ne sont pas sans conséquence... Utilisés de façon massive, ils peuvent présenter un risque pour l'environnement.

Concernant le désherbage dit « maison » (gros sel, vinaigre, javel, bicarbonate...), ces produits ne présentent pas d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), il est donc strictement interdit de les utiliser en tant qu'herbicides. De plus, la nature les dégrade difficilement.

Contact bassin versant : 02 96 05 01 37

Depuis 2009, la remise des prix Zéro phyto par le conseil régional de Bretagne récompense l'effort des communes qui bannissent les produits phytosanitaires de leurs espaces verts. La commune de Bulat-Pestivien a reçu ce prix au Carrefour des gestions locales de l'eau, le 25 janvier 2018.

Engagée dans cette démarche depuis plusieurs années, c'est en partie grâce à l'accompagnement et au soutien du Bassin-versant que la commune a réussi à atteindre cet objectif.



Nouvelle
manifestation

Fête de la laine

Bulat Pestivien

18 Août 2018



Le 18 Août dernier l'association "Bêlaine et les moutons" organisait un marché festif de la laine sous les tilleuls de la place du bourg.



Une quinzaine d'artisans professionnels de la laine ont répondu présents à l'invitation de Marion Delisle, lainière matelassière et de Anne Le Brigant, bergère à Bulat. Les deux jeunes femmes passionnées d'élevage et de fibres locales voulaient permettre au grand public de découvrir la filière laine : du mouton aux produits finis. Aussi vous avez pu regarder travailler les chiens de troupeaux dans le lotissement, admirer la dextérité de Adèle qui tond les moutons et surtout sentir, toucher, tester les chaussettes, chapeaux, couverture, coussins,

matelas et autres confections en laine. Des ateliers et des jeux étaient aussi organisés tout au long de la journée pour les grands et les petits. Un ragoût d'agneau assorti de produits locaux était proposé au Café Chty Coz.

L'ambition de cette fête était de faire redécouvrir le matériau laine. Les exposants présents ce jour là proposent des produits de qualité conçus à partir de laine locale en Bretagne. L'équipe organisatrice est motivée pour une seconde édition du marché festif de la laine en 2019.

PERSONNEL COMMUNAL

La commune de Bulat-Pestivien emploie 5 agents :

- 2 agents à temps complet à l'école : 1 titulaire (Nicole Le Roux) et 1 CDI de droit public (Caroline Le Milbeau) ;

Caroline est l'heureuse maman d'un petit Noham né le 26 juin 2018. Elle a sollicité un congé parental jusqu'au 31 mai 2019. Elle est actuellement remplacée par Laure Guillerm qui assure la fonction d'ATSEM.

- 1 secrétaire de mairie en CDD (Nolwenn Le Raheer actuellement en congé maternité) ;

Nolwenn est la toute aussi heureuse maman d'une petite Awen née le 21 septembre 2018. Au retour de son congé maternité, elle travaillera à temps partiel (80%). Depuis le mois de septembre, la mairie est fermée le mercredi et le remplacement a été assuré par Glen Le Cabec.

- 1 agent au service technique : 1 agent en CDD annualisé à temps complet (Yoann Maleux) ;

Yoann effectue 30h par semaine sur la période hivernale et 40h par semaine en été.

- 1 agent polyvalent à temps non complet (17h30/sem) pour 1 an (Héloïse Taillefer).

Suite au retour de la semaine à 4 jours et l'arrêt des TAP, Héloïse assure l'entretien des bâtiments communaux, du cimetière et vient en appui de l'agent technique.

Cette nouvelle organisation évite de prendre du personnel de remplacement pendant les congés annuels.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Depuis la délibération du 26 septembre 2017, Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'ensemble des citoyens, des élus et des acteurs locaux sont alors mis à contribution pour co-construire ce projet. Mais un PLUi, qu'est-ce que c'est ?

UNE DÉMARCHE STRATÉGIQUE

Le PLUi traduit les grandes orientations d'aménagement du territoire. Un maître mot : la cohérence. Il s'agit de concilier les enjeux de construction de logements et d'équipements, de développement des services et des entreprises, de protection du patrimoine et de l'environnement ou encore de mobilité. En ce sens, le PLUi représente un véritable projet de territoire.

UN OUTIL RÉGLEMENTAIRE

Le PLUi réglemente l'occupation des sols du territoire à travers des règles de constructions applicables à chaque parcelle et pour toutes les communes de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération.

UN PROJET SOLIDAIRE

Comme son nom l'indique, le PLUi est réalisé à l'échelle intercommunale, en impliquant tous les acteurs locaux et en étroite collaboration avec les 57 communes de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération. L'objectif de cette mutualisation est de répondre aux besoins de chacune d'entre elles, tout en garantissant un développement du territoire harmonieux. Avoir les mêmes règles, c'est assurer un traitement équitable des habitants en matière d'urbanisme !

PLUi : LES ÉTAPES D'UNE CONSTRUCTION

(ci dessous)

RETOUR SUR DE L'ANNÉE 2018

Cette année, le PLUi a été marqué par le lancement de la procédure avec la réalisation du diagnostic du territoire et des discussions menées autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Des étapes essentielles pour déterminer les besoins, les enjeux et les atouts de notre territoire et qui alimentera le choix de la réglementation future sur la totalité des parcelles des 57 communes de l'agglomération.

Tout au long de l'année, les citoyens, les acteurs locaux, les techniciens et les élus ont été associés à la démarche. Une réunion des Personnes Publiques Associées (4 septembre), un Ciné-Débat ouvert au public (02 octobre), un Forum des Acteurs Locaux (21 novembre) et de nombreuses réunions avec les élus ont pu être réalisés, pour établir des rencontres avec les différents acteurs du territoire. Ces rendez-vous ont été complétés par une mise à disposition dans chaque mairie et au siège de l'agglomération d'un registre destiné à recueillir l'ensemble de vos avis et remarques. Un courriel a également été mis à votre disposition : plui@gp3a.bzh.

LES PROCHAINES ÉTAPES

L'année 2019 sera une année cruciale et déterminante pour l'aménagement futur de notre territoire. Après avoir assis des bases solides avec le diagnostic du territoire, il est temps de définir les orientations d'urbanisme

et d'aménagement concernant l'organisation générale de l'agglomération par le vote du PADD. L'agglomération rentrera alors dans une phase de traduction réglementaire en définissant les règles qui s'appliqueront à chaque terrain, chaque parcelle, chaque bâtiment du territoire.

Des rendez-vous réguliers et des dispositifs d'information vous seront alors dédiés afin de participer à la réflexion de chaque étape. Pour cela, les services de l'agglomération vous inviteront par le biais d'articles dans le magazine de l'agglomération et dans les journaux locaux, mais aussi par la diffusion de l'information sur le site internet de l'agglomération, dans chaque mairie et sites de l'agglomération. Le service urbanisme se tient également à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et demandes de compléments d'informations. Les registres et l'adresse plui@gp3a.bzh sont également maintenus tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi.

MOT DU PRÉSIDENT

Dans cette volonté de co-construire un futur PLUi cohérent et solidaire pour l'ensemble de l'agglomération, je compte sur votre participation pour alimenter les débats et faire valoir vos avis et votre vision du territoire, pour que cette année 2019 soit une année dynamique et constructive.

Vincent LE MEAUX



La vie des Associations

Comité des fêtes

Après quelques incertitudes, les fêtes annuelles de Bulat ont bien eu lieu.

Début août, nous, Théophile Le Verge, Jean-Claude Toupin et Olivier Charles, avons repris la gestion du comité des fêtes en coprésidence, suite à la démission d'Anthony Pinson et de son bureau.

Nous avons organisé cette édition en réalisant ces trois jours comme précédemment, à savoir : le concours de boules du samedi après-midi avec 26 doublettes, le rôti-frites du dimanche soir qui fut un grand succès, la foire aux chevaux du lundi avec son marché en parallèle.

Pour cette 271^{ème} édition, il y a eu 56 poulains, soit un peu moins qu'habituellement.

Le repas du lundi servi par Christelle Coail a été également apprécié. Les boules du lundi après-midi ont réuni 56 doublettes.

Le temps magnifique de ces trois jours a permis aux pèlerins et au public d'apprécier pleinement le feu d'artifice offert par la municipalité, les manèges, la présentation des poulains et le marché des ambulants.

Prochainement, nous organiserons une réunion afin de valider le nouveau bureau pour pouvoir préparer sereinement

la 272^{ème} édition de la foire. Nous souhaiterions qu'un certain nombre de personnes intègrent le comité des fêtes.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement en amont et en aval. Sans vous, il serait impossible d'organiser les fêtes.

Encore merci.

L'année 2018 s'achève. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019.

*Théophile Le Verge
Jean-Claude Toupin
Olivier Charles*



ES Pestivien

Un club de l'amitié

Pour cette saison 2018-2019, L'ENTENTE SPORTIVE PESTIVIEN compte dans ses rangs une vingtaine de joueurs.



Après des départs la saison dernière et un remaniement de bureau, c'est un club qui compte un petit effectif avec peu de recrues. Aujourd'hui, le bureau est composé de deux co-présidents Matthieu GAUDIN et Vincent LE CAZ, ainsi que de Pauline LE GALL-MORIN qui assure la trésorerie.

Mi-Saison

A ce stade de la partie, évoluant en D3, les joueurs de l'ESP sont au milieu de tableau avec autant de victoires que de défaites. Éliminés de toutes les coupes, les joueurs se concentrent désormais sur le championnat pour réaliser de bonnes performances.

Repas

Tous les ans, le club organise trois repas, dont le moules-frites avec la société de chasse de Maël-Pestivien. Les deux autres repas sont une soirée crêpes à Bulat-Pestivien et le couscous qui se déroulera cette année à Saint-Servais.

20 Ans

En 2019, le club soufflera sa vingtième bougie. Pour fêter cela, un jeu de maillots a été offert par le sponsor Bio Champi de Saint-Nicodème.

Pour finir, le club de L'ES Pestivien est un club avec une atmosphère de bonne ambiance, où règne l'amitié.

Si tu es intéressé pour rejoindre le club n'hésite pas à nous contacter.



Association Herborescence

Entre nature et culture



L'association Herborescence poursuit ses activités autour de **l'éthnobotanique** avec :

- plusieurs balades thématiques qui ont eu lieu cette année en Côtes d'Armor.

du breton :

- des discussions ouvertes à toutes les générations de bretonnants à Bourbriac.
- des sorties ethnobotaniques sur les savoirs naturalistes locaux
- le lancement en 2018 d'une recherche collective sur les noms de plantes en breton

du cirque aérien en nature.

En 2018, la compagnie Herborescence a vu le début de création d'un **spectacle** de cirque aérien et de musique live en nature "**Sittelle**" inspiré par l'oiseau la sittelle torchepot.

Le 8 décembre nous fêterons la sortie du **livre-CD** autoproduit qui accompagne le spectacle: "Le géant aux fruits d'or et de glace" (possibilité de nous en commander)

Sur le plan pédagogique nous proposons toujours des

- **ateliers artistiques de tissu aérien et trapèze** à Carhaix et à Bourbriac (dont vous avez pu voir les élèves lors de



la Randonnée Gourmande en mai dernier à Coatgoureden).

- **projets d'éducation artistique** qui accompagnent les spectacles.

Toutes nos activités sont à découvrir en détails sur :

www.herborescence.fr

L'année 2019 s'annonce de nouveau très florissante, aussi nous espérons vous

rencontrer sur l'un de nos événements. D'ici là **bonne année à toutes et tous ! Bloavezh mat dac'h !**

Contact

Association Herborescence
koad klae 22160 Bulat-Pestivien
cirquenature@live.fr
Tél. : 02 96 45 70 74
www.herborescence.fr

Les 4B

Boued Bio Ba Bulad (les 4B) est une association créée en 2008 qui vise à collectiviser l'achat d'alimentation respectueuse de son environnement.

Aussi nous nous réunissons 2 fois par an afin de grouper notre commande. Cela nous permet d'échanger sur nos modes d'alimentation et de bénéficier de prix avantageux pour une nourriture de qualité. Selon les motivations

des membres il peut également être envisagé de proposer des activités en lien avec notre alimentation. Toute personne intéressée peut nous contacter afin d'intégrer le groupe, vous serez les bienvenus.

Contact

joelleboquet@laposte.net
06 71 27 73 94



Amicale laïque

L'année scolaire 2018/2019 vient à nouveau de démarrer et l'amicale laïque a, à nouveau, le pied à l'étrier afin d'accompagner les enseignants dans leurs projets.

Ainsi, les enfants travailleront, cette année, avec l'association Rhizome de Douarnenez, ils apprendront à connaître les différentes cultures, les cuisines du monde. La classe de Renaud effectuera, quant à elle, un travail artistique autour de la poterie, ils iront aussi au musée du loup. Enfin, dans le cadre de la communauté d'agglomération GP3A, les enfants ont assisté à un concert et à une pièce de théâtre. Et puis, bien sûr, l'amicale laïque financera encore le car pour les sorties cinéma, la visite du père Noël et ses cadeaux....

Bien évidemment nous avons besoin de votre contribution et nous vous invitons à nous rejoindre

- pour notre marché de Noël du 16 Décembre
- au mois de Mars, pour notre opération couscous
- au mois de Mai, pour notre opération fleurs
- pour notre Rando Gourmande du 25 MAI 2019

Et si vous voulez vous pouvoir aussi vous dépenser et vous détendre tous les lundis (19h/20h) en compagnie de Catherine et Nicole.

Alors, à bientôt, merci encore pour votre mobilisation et votre soutien et nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et bien sûr une bonne et heureuse année 2019.

**Pour le bureau de l'amicale laïque :
Fabienne Le Bihan**



La société de chasse



Comme chaque année, en quelques lignes, je vous dresse le bilan de notre activité à mi-saison. La météo plutôt sèche sur l'ensemble de l'année a été propice à la reproduction.

Le lapin :

Comme tous les ans, dès la fin de l'été, différentes épidémies (VHD...) ont décimé la population. Ne subsistant que quelques îlots, nous avons décidé de limiter sérieusement les prélèvements et une fermeture anticipée sur notre territoire a été réalisée.

Le lièvre :

Après comptage de printemps, 7 lièvres nous ont été attribués cette année et 6 ont été prélevés.

Faisan et perdrix :

Quelques oiseaux ont été implantés en début de saison permettant aux chasseurs l'entraînement du chien d'arrêt et de profiter des beaux jours d'octobre.

Le renard :

Animal indispensable, en nombre limité évidemment, a été victime d'une épidémie de gale depuis 2017. Quelques individus ont été vus cette première partie de saison.

Le chevreuil :

Le prélèvement demandé et accordé est idem que l'année précédente pour notre société. Mais il est à mes yeux trop élevé pour l'ensemble des chasses de notre commune.

Le cerf :

Un prélèvement d'un cerf nous est accordé sur notre territoire. L'ouverture étant le 1er novembre, il n'est à ce jour pas réalisé.

Le sanglier :

Sa population croît rapidement. L'augmentation du cheptel sur l'ensemble du territoire a été constaté et peut poser problème (sanitaire, dégâts aux cultures,

etc...). Nous avons à ce jour prélevé 5 animaux. Espérons que l'ensemble des prélèvements des différentes chasses seront suffisants afin d'éviter les dégâts de printemps.

La bécasse :

Nous n'avons qu'un mois et demi de recul. Novembre me semble idem en présence d'oiseaux que les années précédentes.

J'espère qu'aucun dérangement important ou incident d'ici la fin de saison ne sera à déplorer.

L'ensemble des chasseurs de notre association espère que 2019 qui arrive à grands pas sera une bonne année pour tous.

**Bonnes fêtes de fin d'année
à toutes et à tous.**

**Pour la société de Chasse,
Le Président T. Le Verge.**



Amicale des retraités

Bonjour à vous tous amis bulatois, j'ai le plaisir de vous communiquer un petit aperçu de la vie de l'amicale des retraités au cours de cette année 2018.

Toujours la même volonté de créer du lien, de rompre l'isolement, d'entretenir la forme physique et intellectuelle de ses adhérents.

Quelques photos illustrent les diverses activités et manifestations organisées dans cette optique.

Tous les lundis, une cinquantaine d'adhérents participent à une **randonnée** de 14 h à 16 h. Une répartition en 3 groupes permet à chacun de marcher à son rythme. Tous se retrouvent pour le goûter.



Une vingtaine d'amicalistes, débutants ou initiés, s'exercent à la **danse bretonne** le mercredi après-midi, dans la bonne humeur. 2h d'activités physiques bénéfiques tant au physique qu'au moral.

Les retraités entretiennent leur condition physique. Le mardi de 9 h 30 à 10 h 30 cours de Gym. Au programme : étirements, renforcement musculaire, entretien de l'équilibre et de la souplesse des articulations...



L'amicale, c'est aussi de l'art floral une fois par mois. Ci-dessus un des bouquets de novembre.



Les Repas qui permettent au plus grand nombre de se retrouver. Exemples : le repas de l'assemblée générale, la potée, le goûter de Noël, le cochon grillé...

Les voyages

3 avril, la Côte d'Emeraude et une croisière d'Erquy à St Cast le Guildo.
23 et 24 mai, découverte du site des plages du débarquement. Un retour de 74 ans dans l'histoire pour mieux comprendre les événements du 6 juin 1944. Deux journées très denses et très émouvantes.



Ste Mère Eglise, première commune libérée par les parachutistes américains.



L'amicale compte 120 adhérents de Bulat et des environs, de 57 à 94 ans. Une tranche d'âge intergénérationnelle. Deux des nôtres nous ont quittés en cette fin d'année. Yves Coatantiec président du club de 1997 à 2014 et François Dinahet également très impliqué au sein de l'association pendant plus de 20 ans, nous leur rendons hommage. Le programme de 2019 en cours de finition sera communiqué lors de l'assemblée générale.



Colleville-sur-Mer, le cimetière américain, 9386 tombes, situé au-dessus de la plage d'Omaha Beach



Plourguerneau le 4 septembre, visite d'une éclosérie d'ormeaux, d'une entreprise ostréicole et du musée des goémoniers et de l'algue.

JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE 2019 à TOUS



Arts, Culture & Patrimoine de Bretagne

Musée du Manoir Breton~Stages & cours artistiques~Animations~Conférences
Manoir de Bodilio-22160 Bulat-Pestivien - Tél. : 02 96 21 87 81
Site Internet : <http://manoirbodilio.free.fr>



Bilan d'activités pour la saison 2018

La fréquentation du public, toutes catégories confondues, s'élève à 984 personnes pour les visiteurs ayant acquitté leur droit d'entrée, auxquels s'ajoutent environ 280 personnes ayant bénéficié des ouvertures et animations gratuites des quatre journées du Patrimoine (16-17 juin, 15-16 septembre). Ne sont pas comptabilisés les nombreux touristes et curieux ayant visité le site manorial dont l'accès permanent est gratuit.

Sept groupes associatifs ont visité le musée, dont quatre ont eu accès à l'exposition temporaire (après le 1^{er} juillet).

Cette année, l'exposition temporaire avait pour titre «Vetus Civitas » et était consacrée à l'histoire du promontoire du Yaudet en Ploulec'h, de l'époque gauloise au haut Moyen-Âge ; comme les sept autres précédemment, elle était illustrée de nombreuses maquettes et reconstitutions, et a remporté un vif succès auprès des 334 visiteurs

ayant acquis leur droit d'entrée. D'ores et déjà elle est retenue par le Musée de la Mer à Paimpol, pour la saison 2019 avec l'exposition de 2014 : « Des Bretons en Armorique » qui prend le relais chronologique à partir du VII^e siècle jusqu'au X^e. Des copies de cette exposition devraient être exposées à Lannion en mars 2019, à l'occasion du cinquantième de l'ARSSAT.

Pour mémoire, la vidéo conférence sur les manoirs et seigneuries (par Michel Morel & Arnaud Chéron), prévue le 26 novembre 2016 pour l'ARSSAT, à Ste Anne de Lannion, a réuni 400 personnes (salle comble) et a duré trois heures.

Les Journées du Patrimoine et des Moulins doublées des Journées Nationales de l'Archéologie, les 16 et 17 juin, bien annoncées par la Presse, ont connu un vif succès, malgré une météo un peu capricieuse. M. Morel a assuré les exposés gratuits sur la vie sous l'Ancien

Régime, et Tiphaine Henry à piloté l'animation archéologique (reconstitution de fouilles en vraie grandeur)

Du 15 juin au 31 août, le Centre Culturel de Plestin lès Grèves a loué notre exposition « Villes de Bretagne au XIX^e siècle, pour l'exposer à l'Office de Tourisme, avec succès, comme en témoigne le Livre d'Or de l'exposition.

Les vendredis 10 et 17 août, ont eu lieu à Bodilio les nocturnes de la chouette et de la Chauve-souris, organisées par le Centre Forêt-Bois et animées par Laura.

Nous vous rappelons que le musée est ouvert sur appel téléphonique pendant la période hivernale, et les cours artistiques, toute l'année, les lundis et samedis après-midis.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2018 ainsi qu'une excellente année 2019.

Pour A.C.P.B. M. Morel

Source de la photo :

Dimanche 16 septembre 2018 - J.E.P.

Nouvelle
activité

Bara'ka pain, du pain au levain à Bulat



En septembre 2018 est née « Bara'ka pain », une boulangerie au levain cuite au four à bois.

Après avoir exercé en tant que fromagère dans une industrie drômoise puis dans des fermes costarmoricaines en tant que bergère-chevrière-fromagère, je me suis tournée vers la boulangerie. On reste dans les fermentations !

Habitant Bulat depuis 2 ans, j'ai voulu créer mon emploi dans le secteur où je vis et proposer un produit accessible aux locaux.

Retour à l'école en novembre 2017 pour passer un CAP de boulangerie au CFA de Ploufragan en étant apprentie à la boulangerie « l'Epi d'Or » à Guingamp. Dès le diplôme obtenu, je me suis tournée vers la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) Avant-Premières de Plérin, qui me donne le statut d'entrepreneuse salariée. Elle me permet d'être accompagnée dans la gestion d'entreprise et de bénéficier du statut de salariée tout en étant actrice de mon emploi.

Depuis septembre 2018, je propose diverses sortes de pain : nature semi-com-

plet, aux graines, aux figues, aux noix, blé noir, complet...et d'autres produits sont en cours d'élaboration, pour ravir nos papilles très prochainement.

Les matières premières utilisées sont issues de l'agriculture biologique. A titre personnel je ne possède pas encore de certification. La farine provient d'Ergué Gabéric (29) et de Saint-Servais (22) et le bois servant à alimenter le four est fait sur Bulat.

J'essaye de travailler au maximum sur réservations, afin d'éviter le gaspillage. Pour la même raison, je n'emballer pas les pains ; chacun.e peut venir avec son sac réutilisable. Très prochainement, je proposerai des sacs à pain en tissus qui seront vendus au profit de l'association Pause-Toit, qui aide par l'accueil, des personnes en situation difficile.

Actuellement, je livre l'épicerie Épice et Tout de Trémargat, l'épicerie Aux 4 saisons de Rostrenen et le bar Ti dadaf de Saint Nicodème, tous les mercredis en fin de journée et suis présente sur la place du bourg

de Bulat, tous les vendredis de 16h à 18h30. Vous pouvez aussi me trouver lors du fameux vide-grenier du Bulat, le 3ème dimanche de chaque mois. A titre individuel je recherche de nouveaux points de vente : dépôts dans les épiceries/bars ou chez des particuliers, restaurateurs-traitteurs, écoles et autres collectivités.

Je suis également avec d'autres producteurs-trices, avec qui nous montons un collectif, à la recherche d'un local, au bourg ou alentours, où nous pourrions proposer un marché hebdomadaire avec nos produits, et ainsi donner une petite dynamique supplémentaire à la commune !

Pour tout complément d'informations ou si vous voulez commander du pain, n'hésitez pas à me contacter au 02 96 38 74 65 ou 07 86 46 57 36 ou par mail à :

laura.picollec@hotmail.fr

Épice et tout 02 96 24 38 12

Aux 4 saisons 02 96 29 23 52

Ti dadaf 06 75 77 95 81

Revue de Presse



Réunion au moulin
de Coat Gouredenn



Repas du CCAS



Rando Gourmande 2018



Prix zéro Phyto



Foire aux chevaux 2018



Inauguration de la fête du Léguer